

RÉUNION URGENTE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SHIPPAGAN

DATE : Le 12 novembre 2014

HEURE : 18 h 35

PRÉSENCE : Patrice-Éloi Mallet Jérôme Roy
Rémi Hébert Kassim Doumbia Jean-Marc Mallet

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES : Joanne Richard Nathalie Robichaud

POINTS À L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 18 h 35. Le maire suppléant souhaite la bienvenue aux membres présents ainsi qu'au public.

2. Divulgateion de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Mallet et appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Demande dans le Fonds Chantier Canada

Le conseil ayant pris connaissance des estimations de l'ingénieur municipal pour la construction de l'égout pluvial dans l'Av. Hôtel-de-Ville, la rue des Pins, ainsi que dans la rue des Peupliers pour un montant total de 1 235 000.00\$ taxes comprises, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Mallet et appuyé du conseiller Kassim Doumbia que le conseil donne la permission à l'ingénieur municipal de faire une demande de financement dans le programme fédéral/provincial Chantier – Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Piscine régionale à Shippagan – Nomination d'un conseiller sur le conseil de gestion de la piscine

Il est proposé par le conseiller Jérôme Roy et appuyé du conseiller Jean-Marc Mallet que le nomme le conseiller Kassim Doumbia sur le conseil de gestion de la Piscine régionale de Shippagan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 18 h 40 et le maire suppléant donne la parole au public.

VILLE DE SHIPPAGAN

MAIRE

SECRÉTAIRE
MUNICIPAL